
ANNEXE IV : STRUCTURE DU FORMULAIRE EN LIGNE

Veillez noter qu'il n'est pas possible d'enregistrer un formulaire de candidature incomplet en vue de le compléter ultérieurement. Nous vous recommandons de rassembler les informations dans un document distinct, afin de les recopier dans le formulaire en ligne lorsqu'elles sont prêtes à être transmises.

1. Question initiale permettant de sélectionner le formulaire à renseigner pertinent.
 - a) Indiquer si vous postulez en tant que membre actuel de la Commission spécialisée ou en tant que nouveau candidat.
 2. Informations personnelles
 - a) Titre.
 - b) Nom et prénom.
 - c) Nationalité et pays de résidence actuel.
 3. Coordonnées
 - a) Adresse de courriel.
 - b) Numéro de téléphone avec l'indicatif téléphonique du pays par exemple : +33 (0) x xx xx xx xx.
 4. Validation du Délégué
 - a) Confirmer que la validation a été obtenue par le candidat, ou.
 - b) Indiquer les coordonnées du Délégué à contacter en l'absence de lettre de validation.
 - c) Confirmer que l'employeur du postulant appuie sa candidature.
 5. Télécharger les fichiers
 - a) Télécharger le curriculum vitae : 4 pages maximum ; Le curriculum vitae doit comprendre une description du niveau d'études, de l'expérience en matière de maladies spécifiques, d'espèces animales spécifiques ou dans d'autres spécialités, ainsi que des réalisations ayant un rapport avec la Commission.
 - b) Télécharger le cas échéant une liste de publications, lorsque c'est applicable.
 - c) Télécharger la lettre de validation si elle a été obtenue.
 6. Accords de confidentialité
 - a) Cocher pour que l'OMSA soit autorisée à enregistrer les données personnelles durant cette procédure.
 - b) Cocher pour que l'OMSA informe les Délégués des candidatures retenues pour les élections aux Commissions spécialisées.
 - c) Cocher pour que l'OMSA conserve les données personnelles, après cette procédure, en tant qu'expert potentiel pour d'autres activités de l'OMSA.
 7. Mots-clés
 - a) Indiquer la principale expertise pour laquelle le candidat souhaite être pris en considération.
 - b) Indiquer sur quelles maladies porte principalement son expertise.
 - c) Indiquer pour quelles espèces porte principalement son expertise.
 8. Commissions spécialisées
 - a) Indiquer pour quelle Commission spécialisée l'expert souhaite postuler. Pour présenter une candidature à plusieurs Commissions spécialisées, le postulant doit transmettre des candidatures distinctes.
 - b) Indiquer si le postulant a posé sa candidature dans le passé (si oui, préciser laquelle).
 9. Textes justificatifs
 - a) Ils doivent être rédigés dans le formulaire de candidature en ligne pour chacun des cinq critères requis (150 mots par critère maximum). Ils doivent comporter des exemples étayant les compétences professionnelles, les caractéristiques personnelles et les aptitudes revendiquées par le candidat, telles que décrites à l'Annexe III. Le texte peut être rédigé en utilisant un document Word avant d'être recopié dans le formulaire en ligne.
 - b) Prouver la maîtrise de l'anglais par le postulant.
 - c) Confirmer que le postulant a la capacité et est investi du pouvoir d'être indépendant.
 10. Autres commentaires
 - a) Informations complémentaires, le cas échéant.
-